ARRANGEMENT ET PROTOCOLE DE MADRID
DÉCISION FINALE CONCERNANT LA SITUATION DE LA MARQUE
– DÉCLARATION D'OCTROI DE LA PROTECTION
FAISANT SUITE À UN REFUS PROVISOIRE –
Règle 18*ter*.2)

I. Office qui envoie la déclaration / Office sending the statement:

OFICIUL DE STAT PENTRU INVENȚII ȘI MĂRCI

II. Numéro de l'enregistrement international : 1412439

III. Nom du titulaire (ou autre indication permettant de confirmer l'identité de l'enregistrement international): L'OREAL, Madame Delphine de Chalvron, *41 rue Martre, F-92110 Clichy Cedex (FR) FRANCE*

IV. Apres l'examen des documents concernant l'enregistrement international mentionné, effectué par l'examinateur: ***ANCA MARDALE***

L'Administration de Roumanie décide:

☒ Protection pour tous les produits et/ou services

***En ce qui concerne l'étendue de la protection l'enregistrement ne confère aucun droit exclusif à l'égard d'élément suivant de la marque*: « HYALURON »**

Toutes les procédures devant l'Office sont achevées; la protection est accordée à la marque qui fait l'objet de cet enregistrement international pour tous les produits et/ou tous les services demandés (règle 18*ter*.2)i)).

☐ Protection pour une partie seulement des produits et/ou services

Toutes les procédures devant l'Office sont achevées; la protection est accordée à la marque qui fait l'objet de cet enregistrement international pour les produits et/ou services suivants (règle 18*ter*.2)ii)) (veuillez utiliser une feuille supplémentaire si nécessaire):

A. Motivation de cette déclaration:

☒ ARGUMENTS
☐ CONSENTEMENT
☐ LIMITATION SELON L'ACCORD DU TITULAIRE
☐ AUTRES MOTIFS

B. Recours contre cette déclaration pourra être présenté:

Conformément a l'art. 86 - (1) de la ***Loi No. 84/1998 republiée concernant les marques et les indications géographiques,*** *« Les décisions l'Office d'Etat pour les Inventions et les Marques concernant les demandes d'enregistrement des marques et les demandes d'enregistrement des indications géographiques peuvent être contestées auprès de cet Office par toute personne intéressée, dans un délais de 30 jours à compter de la communication ou de la publication de l'enregistrement de la marque ou de l'indication géographique, selon le cas, avec le paiement de la taxe légale ».*

V. Signature ou sceau officiel de l'Office qui envoie la déclaration: Chef Service de Marques: ***MITRIȚA HAHUE***

VI. Date : 190 - 2018 - 2 / *28.03.2019*

Strada Ion Ghica nr. 5, Sector 3, București, Romania
Telefon centrală: +40-21-306.08.00/01/02/..../28/29
Fax: +40-21-312.38.19
E-mail: office@osim.ro
www.osim.ro

ISO QSCert 9001